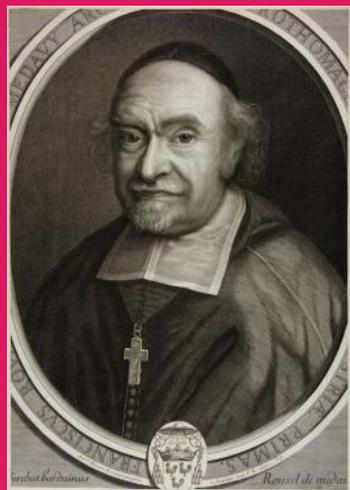




François Rouxel de Medavy



Fils de Pierre, baron de Médavy, comte de Grancey-le-Château, et de Charlotte de Fervaques, il fut nommé abbé de Cormeilles (diocèse de Lisieux) en 1617 et de l'Abbaye de Saint-André-de-Gouffern (diocèse de Sées) en 1636.

Nommé évêque de Sées en 1651, l'année même où son frère aîné, Jacques Rouxel, recevait le bâton de maréchal de France, il se fit sacrer aux Jésuites de Pontoise le 21 mai 1652. Il obtint, en 1653, les lettres patentes pour la fondation définitive du séminaire de Sées, commencé en 1650 par Pierre Pavy et fonda l'infirmerie de l'hôpital de cette ville.

Élevé archevêque de Rouen en 1671, à l'âge de 67 ans, il établit les Bénédictines du Saint-Sacrement et le Petit Séminaire. « Quoiqu'il eût haute taille, yeux vifs, goûts économes », il se laissa gouverner par une curie et bientôt par son coadjuteur et cependant il n'entra pas le mouvement catholique dans son diocèse.

Son rôle dans l'Assemblée de 1682, où il siégea, fut décoratif plutôt qu'actif. Par déférence pour son coadjuteur, autant que par infirmité, il se retira au château de Grancey les deux dernières années de sa vie.

Gargantua

Gargantua est un personnage clef de la mythologie française.

Diverses chroniques du XVI^{ème} siècle, entre autre sous la plume de Rabelais, rapportent ses exploits. Mais sa "vie inestimable" ne fait que broder sur un très ancien fonds qui transparait à travers d'innombrables traditions populaires.

Tout laisse supposer que, derrière la figure du géant truculent et glouton, se cache une très ancienne divinité, présente sur notre territoire aux temps celtiques et très probablement bien antérieurement. Une divinité apparemment puissante et bienveillante, mais qui peut aussi

Excursion sur le GR7[®]

Ce sentier reliant les Vosges aux Pyrénées traverse le Pays de Langres depuis Serqueux jusqu'à Lamargelle-aux-Bois via Vivey, « le bois des Roncés ».

Balisage : blanc et rouge

Distance : 107 km (Haute-Marne)

Durée à pied : 7 jours

Niveau à pied : difficile

Durée à VTT : 4 jours

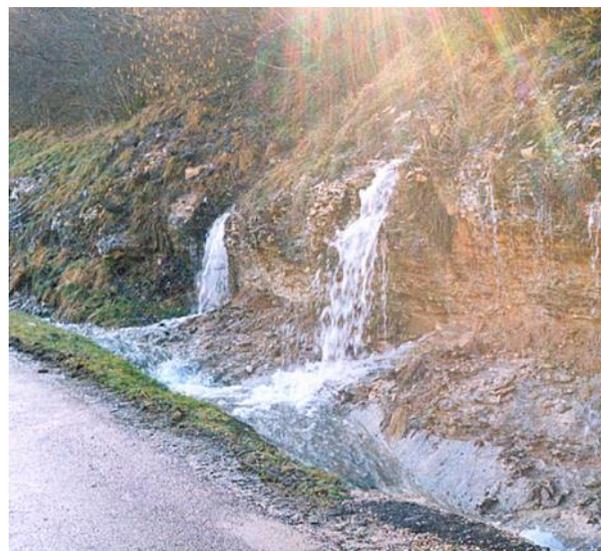
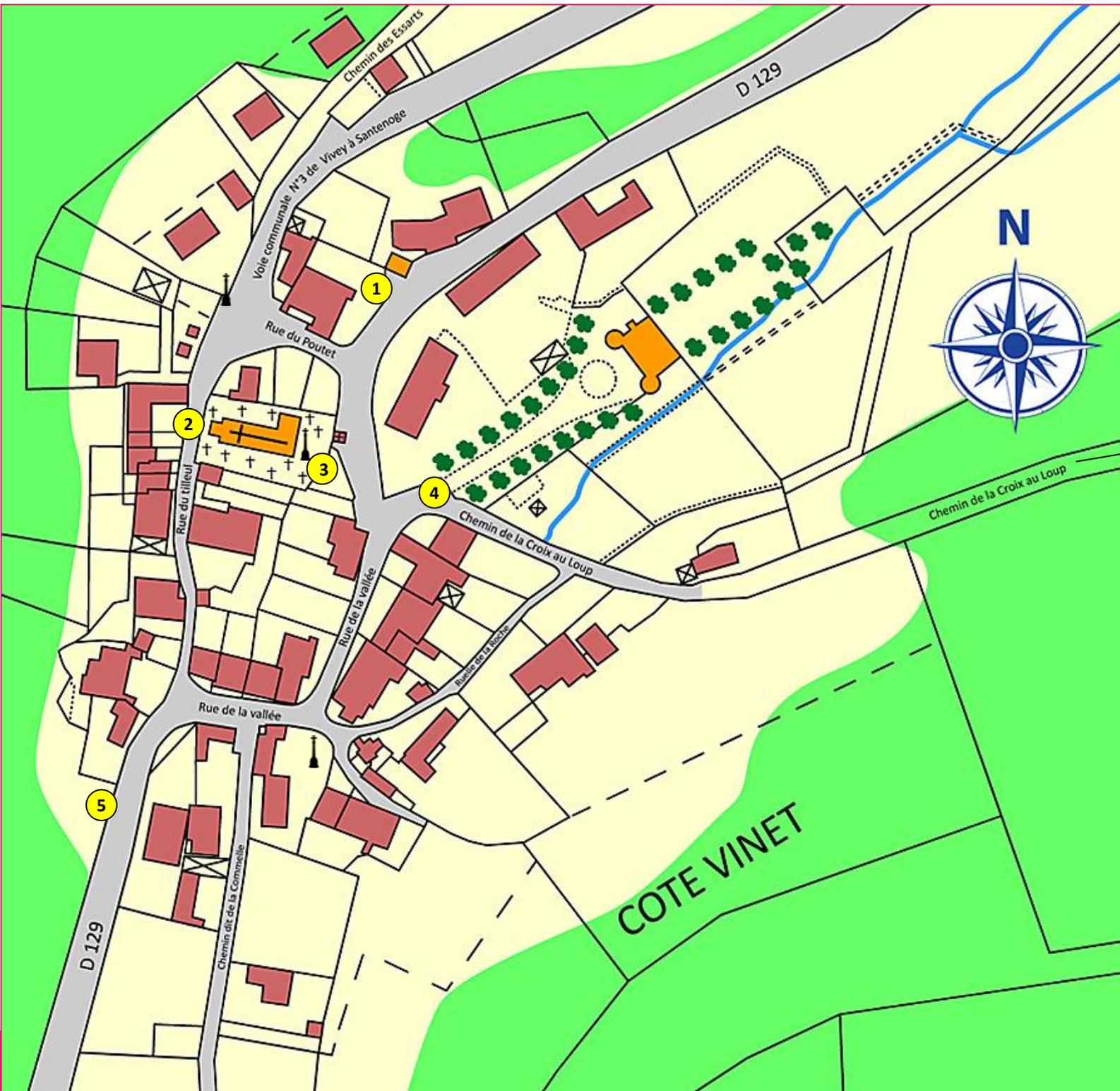
Niveau à VTT : difficile

Textes : Les Cahiers Haut-Marnais - Alain Catherine - Julia Berthelon et sources citées
© Photos : Jean-François Feutriez - Julia Berthelon - Danièle Berthelon - Nelly Berthelon

VIVEY

Un village qui se visite !





Les « Roches qui pleurent » n°5

- Vers :
-  Calvaire, 400 m (depuis la grille du château)
 -  Croix au Loup, 600 m (depuis le calvaire)



Histoire et origine de Vivey

« Au cœur du pays d'Auberive, il est un petit village qui a pour nom Vivey, petit village combien charmant qui réclame encore, en notre temps d'automne, la faveur de nos dernières promenades. Et ce petit village du pays d'Auberive a tenté déjà bien des poètes et bien des peintres ! Le hasard d'un vieux registre ouvert pour une autre recherche m'a livré ces quelques notations d'un inconnu et qui, pour n'être pas du plus merveilleux écrivain, n'en donnent pas moins le désir de s'aller recueillir auprès des sources pures de Vivey.

Situé au milieu des forêts, Vivey voit jaillir de toutes parts des eaux vives très abondantes... Il occupe le fond d'un vallon étroit et profond, fermé à l'Est, au Sud et à l'Ouest par trois montagnes, dont les sommets sont liés par un plateau approchant circulaire.

Une de ces montagnes, qui domine le village presque à pic, l'aurait bientôt encombré par ses atterrissements successifs, si la nature ne l'eût protégé par deux bancs de roches, dont l'un sert de support au sommet garni de broussailles, et, l'autre de base à l'escarpement.

L'intermédiaire présente l'aspect régulier d'une coquille aplatie de la forme de celles dites patelles ou de Saint-Jacques. Après les grandes pluies, et particulièrement après la fonte des neiges, un torrent formé de 50 jets sort du bas de la coquille !

Là s'élançe, en grondant, la cascade écumante. »

Delille, *Les Cahiers Haut-Marnais*, n°9 Pages 368 – 369

Cette citation explique la particularité de la contrée dont le village a pris son nom, s'écrivant autrefois Viveiz (en latin viva aqua).

Le mont Fessiot, à 485 mètres d'altitude, qui domine le village, est situé sur la ligne de partage des eaux entre l'Océan Atlantique et la mer Méditerranée. Il forme l'un des points les plus élevés du département.



À Vivey, la seigneurie a presque toujours appartenu à la famille Grancey jusqu'au XIV^e siècle où elle passa par alliance à la famille Duval. On mentionne plusieurs seigneurs dont le nom était Vivey, mais ils étaient très certainement des cadets de Grancey.

Le premier seigneur connu à Vivey était Guillaume au XII^e siècle, qui eut avec Perrette un fils, Renaud. De celui-ci et d'Henriette naquit Artaud, qui se fit moine vers 1249.



Les religieux d'Auberive qui possédaient dix familles à Vivey au XIV^e siècle et qui y percevaient les dîmes, projetèrent en 1348 de fonder un nouveau village à Prémorin, contrée située entre Vivey, Praslay et le Val Clavin. Ce projet demeura sans suite mais fut sérieusement envisagé puisqu'une charte fut déposée à cet effet auprès du Bailli de Langres et d'Eudes de Grancey, seigneur de Vivey.

À cette même époque, le patrimoine de Vivey passa par alliance à la famille de Saffres, puis aux Duval, pour ensuite retourner à la maison de Grancey. Ce fut l'un des seigneurs de cette famille, François Rouxel de Méday de Grancey, qui construisit le château de Vivey au XVII^e siècle.

L'église de Vivey, sous le vocable de Notre-Dame, dépendait de Praslay. En 1803, elle fut jointe comme annexe à l'église de Lamargelle-au-Bois, mais resta par le fait succursale de Praslay jusqu'en 1863 où elle fut dressée en paroisse curiale, mais n'obtint un curé qu'en 1870.

Il fut un temps où l'activité économique du village et de ses alentours nécessita la construction d'une gare : Vivey – Chalmessin – Poinson – Beneuvre. Autrefois, Vivey comptait environ 160 habitants. Aujourd'hui, une soixantaine de Viviens y demeurent dans un cadre quelque peu éloigné, mais préservé du bruit et des pollutions diverses. L'école primaire a dû fermer ses portes en 1974, les élèves rejoignant le regroupement scolaire d'Auberive.



En 1992 se fonde l'association *La Croix-au-Loup*, sorte de comité local des fêtes qui organise des manifestations pour animer la vie du village. Parmi ces manifestations est organisée, généralement tous les ans au printemps, une randonnée pédestre, « La Marche de Gargantua », du nom des traces phénoménales de pas laissées par le géant (Cf. *Pas de Gargantua* n°7).

Les bénéfices de *La Croix-au-Loup* contribuent à l'embellissement du village ainsi qu'à la rénovation de la salle polyvalente. Vivey a ainsi toujours figuré au palmarès du concours des villages fleuris, organisé par l'ADECAPLAN (Association de Développement du Canton d'Auberive et du Plateau de Langres, aujourd'hui dissoute).

La principale richesse de la commune provient des forêts : 750 hectares dont 300 massifs communaux soumis au SIGFRA (Syndicat Intercommunal du Groupement Forestier de la Région d'Auberive), 200 hectares de forêt domaniale, le reste étant des bois privés. L'adhésion du village au SIGFRA lui permet une gestion globale des ressources forestières en ce qui concerne les plantations, les semis, les coupes, l'exploitation et les travaux sylvicoles.

« À l'instar du poète et romancier André Theuriet, qui décrit la cité au fond du vallon, il faut s'aller promener dans ces bois profonds, goûter le charme indéfinissable d'un si petit village au bord de ses eaux vives... »

PETIT Viviane, « *Les eaux vives de Vivey* », *Le Magazine de la Haute-Marne Dimanche*

Le lavoir

1



La toiture supportée par de solides pièces de charpente posées sur des corbeaux de pierre et les murs ouverts uniquement du côté de la rue, permettaient aux lavandières de travailler à l'abri du soleil, des intempéries et des courants d'air, lors des grandes lessives ou « buées ».

L'eau jaillit toujours par une large goulotte de pierre. Elle traverse lentement le grand bassin de lavage étroit, et effleure les belles pierres de taille inclinées, avant de continuer sa course...

En entrant dans le lavoir, vous remarquerez au fond sur le côté gauche, la banquette qui permettait autrefois de poser les paniers lourdement chargés. Simple mais robuste, ce lavoir témoigne de la vie quotidienne qui animait Vivey au XIX^e siècle. Ce charmant lavoir a été entièrement rénové par la commune au début des années 1990.

Le château

4



Vivey est une seigneurie qui a presque toujours appartenu à la maison de Grancey. C'est un seigneur de cette maison, François Rouxel de Médavy, frère d'un maréchal de France, qui a bâti l'actuel château au XVII^e siècle. La demeure devait lui servir de maison de plaisance, mais cet évêque de Langres y résida peu car, n'ayant pas encore pris possession de son siège, il fut nommé archevêque de Rouen.

Au début du XVIII^e siècle, le château et le fief appartenaient aux Seurot, seigneurs de Vaux, Isômes et Cusey (canton de Prauthoy actuel). Ces riches bourgeois de Langres ne se rendaient à Vivey que durant la belle saison. Lors de son mariage avec Jean Léaulté (issu d'une famille de parlementaires de Dijon) le 14 octobre 1728, Rose-Gabrielle, fille de Jean Seurot et d'Anne Pillot, reçut en dot le fief de Vivey. Les jeunes mariés eurent ensemble quatorze enfants, neuf filles et cinq garçons dont un mourut en bas-âge. Etablis à Langres, les Léaulté nouèrent des alliances avec plusieurs familles de cette ville (les *Guyot de St-Michel*, *Lallemand de Pradine*, *Delecey*, *de Marivetz*, etc...).

Les quatre fils de Jean Léaulté furent anoblis par un édit d'Avril 1771. Selon la coutume de l'Ancien Régime, ils joignirent à leur nom patronymique celui de leurs fiefs. Ainsi, Bernard, l'aîné, prit le nom de *Léaulté de Lécourt*, Louis, le second, de *Léaulté de Blondefontaine*, Jean-Baptiste, le troisième, de *Léaulté de Grissey*, comme son père. Le dernier, Jean-Christophe, garda le seul nom de *Léaulté de Vivey* et, plus que ses frères, il appartient à l'Histoire de Vivey (cf. « La Croix-au-Loup »).



2

L'église Notre-Dame

Dédiée à Notre-Dame, l'église de Vivey, *Notre-Dame-de-la-Nativité* a été construite au XV^e siècle. Elle possède un baptistère et une croix classée à son chevet, tous deux datant du XIV^e siècle. Sur ses cloches, on peut remarquer les prénoms de *Marie-Lousie*, *Philomène-Joséphine* et *Marie-Jeanne*. La nef à vaisseau unique est couverte par des poutres supportant un lambris.

À la révolution, alors que les dîmes appartenaient à Auberive, l'église dépendait de Praslay et donc du doyenné de Langres. En 1803, elle fut unie comme annexe de Lamargelle-au-Bois avant d'être érigée en paroisse indépendante en 1863, mais n'obtint son premier curé qu'en 1870.

En 1995, le clocher fut électrifié : l'illumination des cadrans de l'horloge est ainsi du plus bel effet.



3

La croix

Vous trouverez au chevet de l'église de Vivey une croix dont le fût octogonal est creusé de cannelures, garnies de fleurs de lys et d'étoiles. Celui-ci mesure 2,60 m de haut et le monument en lui-même mesure 4,95 m de haut.

Cette croix est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 16 juin 1926.



D'inspiration médiévale, le château se fait remarquer par ses deux tours aux toits coniques recouverts d'ardoises. Après la famille Grancey, plusieurs familles se sont succédées. C'est à la famille Delecey qu'appartenait la demeure à la fin du XIX^e siècle. Son charme romantique a inspiré André Theuriot, membre de l'Académie française, pour son roman *Raymonde*. Le château revint ensuite à la comtesse Mercier qui, sans héritier, revendit le domaine en 1936.

Ce n'est que quelques années plus tard que le château abrita pendant 12 ans un hôtel-restaurant, « *Le Relais du Lys* », qui ouvrait ses portes durant la saison estivale. C'est avec sa bonne réputation qu'il accueillait des visiteurs venant de très loin parfois, et même des visiteurs célèbres quoique incognito. On y servait des produits frais et des plats originaux teintés de nouvelle cuisine dans un cadre presque historique.

Aujourd'hui, la vieille bâtisse demeure vide et la végétation reprend possession de l'endroit comme elle l'a déjà fait depuis longtemps dans les autres possessions du châtelain.

**Propriété privée.
Sachez apprécier le lieu depuis la grille.**

5 Les « Roches qui pleurent »

Vivey est entouré de montagnes qui forment l'une des parties les plus élevées du département. Elles sont également le point de séparation des eaux qui mènent à l'Océan et à la Méditerranée. De l'une des roches qui dominant Vivey, dans une forme de coquille, on voit souvent, après de fortes pluies et principalement à la fonte des neiges, jaillir une masse d'eau qui sort par de nombreuses issues et forme un torrent qui se jette dans le vallon.



Aujourd'hui, un pavillon est construit devant cette coquille d'où provient le ruissellement principal (environ dix-huit pouces de diamètre, il sort d'une cavité creusée dans le rocher, cf. ci-contre) mais vous pouvez toujours apercevoir le long de la départementale, à la sortie du village, les autres cascades qui ruissellent de la même façon (cf. ci-dessus).

« D'autres ruisselets, charmants et cascadeurs, dans un paysage heurté et montagneux, viennent des environs de Praslay, Vivey, où subsiste encore un vieux manoir, et où les fontaines naturelles prennent des aspects de torrents aux demi-saisons. D'autres sources prennent naissance un peu n'importe où, dans cette immense forêt d'Auberive, forêt de Montaubert, forêt de Montavoire, qui, lorsqu'André Theuriet était modeste fonctionnaire à Auberive, a servi de cadre et de thème d'inspiration à ses nombreux romans agrestes (Sous-Bois, Reine des Bois, etc...) »

Les Cahiers Haut-Marnais, n°29 page 73

6 La Croix-au-Loup



À l'époque de la révolution française et du Premier Empire, c'est le comte Jean-Christophe Léaulté, seigneur et maire de Vivey, le héros de notre histoire. Originaire d'une famille de parlementaires, il fut représentant de la noblesse à l'Assemblée des Etats Généraux et a passé 19 mois en prison sous la Terreur. Aussi, c'était un personnage distingué et cultivé, et pourtant on le voyait le plus souvent par les labours et les bois mettant la main à l'ouvrage pour le foin et le seigle. Grand, fort, les épaules larges et l'esprit clair, son portrait ressemble à celui de tous les habitants de Vivey.

Il n'y a pas si longtemps, les loups étaient encore nombreux dans la région. L'un d'eux, en ce mois de décembre 1811, attaqua six habitants de Vivey qui moururent, par la suite, de leurs blessures. Depuis cette tragédie, les habitants du village vivaient dans la peur.

Or, le 21 décembre, le comte de Vivey s'en alla couper des branches. Alors qu'il faisait sa besogne, le loup surgit. Il attaqua à plusieurs reprises, déchirant de ses crocs le visage et la main gauche du comte.

Armé seulement d'une serpette, l'homme lutta désespérément et eut le courage, malgré ses blessures, de continuer à frapper l'animal jusqu'à ce qu'enfin il l'abatte. Ce sauveur mourût de ses morsures 85 jours plus tard.

En 1911, un siècle après la mort du dernier loup, les habitants décidèrent d'honorer son exploit et de manifester leur gratitude à ce bienfaiteur en faisant ériger un monument sur le lieu de l'attaque : les villageois le nomment le lieu dit de *La Croix-au-Loup*. Il est constitué de deux dalles formant des marches et d'un socle surmonté d'une croix, le tout mesurant trois mètres de haut. Il a été inscrit sur une plaque de bronze un texte évoquant la bravoure de l'homme, dans un style inspiré du *Loup d'Alfred* de Vigny, donnant une dimension quasi universelle à cet événement de la vie de ce petit village.

« À la dévotion des parents de Jean-Christophe Léaulté de Vivey, maire de cette commune.

Le 21 décembre, ce respectable Vieillard, entrant dans sa 79^e année, fut assailli en ce lieu par un loup furieux qui le blessa. Son courage lui rendit son ancienne vigueur, armé seulement d'une petite serpe, il étendit à ses pieds ce terrible animal et délivra ce pays du monstre qui en aurait été longtemps la terreur. Six personnes avaient déjà péri de ses morsures quand le Vengeur en mourût lui-même 85 jours après sa Victoire.

Arrête passant, honore sa mémoire et prie Dieu pour le repos de son âme. »

Pour l'étape suivante (*Pas de Gargantua*), il vous faudra chercher sur le terrain. La pierre dont il est fait allusion au n°7 est recouverte par la végétation et n'est pas matérialisée ; de plus elle se situe au milieu d'un lapiaz* ne facilitant pas la tâche.

Si vous ne souhaitez pas continuer, l'itinéraire redescend la petite vallée du ruisseau de Vivey, affluent de l'Aube que franchissait en ce lieu l'antique chemin de Langres à Ste-Reine.

7 Le Pas de Gargantua

Le *Pas de Gargantua* est une légende selon laquelle le géant, pris d'un besoin naturel, se serait servi de la cuvette au fond de laquelle se cache le village, en appuyant l'un de ses pieds sur le Montoille, l'autre sur le Mont Saule, quelques kilomètres plus loin. On appelle « Pas de Gargantua » un bloc (1,25 m x 1, 20 m) qui émerge à peine de terre au sommet du Montoille. Ce pas était, il y a quelques années, très connu des habitants, qui le perdent peu à peu de vue.

On distingue l'empreinte profonde d'un orteil (12 cm), d'une plante (profonde de 23 cm) et d'un talon (27 cm), d'une longueur totale de 40 cm (la largeur varie de 20 cm à 13 cm). Le pied serait orienté Ouest (talon) – Est.

Il ne s'agit pas pour autant d'une pierre d'âge antique. Cette empreinte n'est qu'un « *jeu de la nature* » qui s'avère être un banc de calcaire bathonien : roches fissurées, pierres percées aux formes curieuses.

* *Le lapiaz résulte d'un phénomène de dissolution chimique. Sous l'action des eaux pluviales, les fissures naturelles du banc calcaire compact s'élargissent progressivement pour former cet aspect caractéristique d'un champ de blocs crevassés. Le découpage de la roche, parfois très régulier, peut susciter la confusion avec des vestiges archéologiques.*